

AMANDE DE PROVENCE

Les agriculteurs impliqués dans le GIEE cultivent l'amandier dans les zones adaptées à cette culture: Bouches-du-Rhône, Alpes de Haute-Provence et Vaucluse. Le recensement agricole de 2020, localise dans ces 3 départements 96% de la production régionale. Dans ces territoires, la culture de l'amandier permet une diversification des productions pour des exploitations à dominante cultures pérennes (cerisier, olivier, lavandin). Elle peut également être complémentaire d'une activité apicole.

Le développement d'une filière amande répond à des enjeux environnementaux (moindre pression sanitaire et meilleure adaptation à la sécheresse que d'autres espèces fruitières) et économiques (développement de circuits de proximité, débouchés industriels ou artisanaux, vente directe). Par son intégration paysagère, la culture de l'amandier, comme celle de l'olivier, concourt à l'attractivité touristique de ces territoires.



DESCRIPTION DU PROJET

Les amandiculteur.rice.s du collectif « Amande de Provence » ont développé la production dans un contexte de remontée des cours et de demande d'une production locale émanant de PME régionales (Calissons du Roy René, l'Occitane...). Depuis une dizaine d'années, les plantations de nouveaux vergers ont accru le potentiel de production. Lorsque le verger régional évalué à 1000 ha en 2023 arrivera en pleine production, la production dépassera les 1000 tonnes.

Le Syndicat des Producteurs d'Amande de Provence regroupe plus de la moitié des productions régionale. Dès sa création en 2016, il a envisagé la nécessité, à terme, de valoriser la production régionale par un signe de qualité pour faire face aux leaders mondiaux ou européens : Californie, Australie et Espagne. La production française est moins intensive, avec des coûts de production supérieurs. Identifier la production française et informer le consommateur sont nécessaires pour assurer la valorisation de la production.

Département (13)

NOMBRES D'AGRICULTEURS IMPLIQUÉS
8

STRUCTURE PORTEUSE DE LA DEMANDE
SYNDICAT DES PRODUCTEURS
D'AMANDE DE PROVENCE

PRINCIPALE ORIENTATION DE LA PRODUCTION
Arboriculture

PRINCIPALE THÉMATIQUE
► Changement climatique

AUTRES THÉMATIQUES AU CŒUR DU PROJET

- Amélioration fertilisation, autonomie en azote, légumineuses
- Démarches de filières et signes de qualité
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Biodiversité naturelle et biodiversité cultivée (semences, variétés)

STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT
SYNDICAT DES PRODUCTEURS
D'AMANDE DE PROVENCE

- PARTENAIRES ENGAGÉS**
- ADAPI (Association de Développement de l'Apiculture Provençale)
 - Civam Bio 66 et Bio Civam 11
 - France Amande
 - GRCETA Basse-Durance
 - SCP (Société du Canal de Provence)

ORGANISME DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE CHARGÉ DE LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS

SYNDICAT DES PRODUCTEURS
D'AMANDE DE PROVENCE

TERRITOIRE CONCERNÉ
PROVENCE (13, 84, 04)

DATE DE RECONNAISSANCE DU PROJET
07/10/2024

DESCRIPTION DU PROJET (SUITE)

C'est pourquoi, dans le cadre de l'émergence du GIEE, les amandiculteurs ont souhaité s'impliquer dans les projets de signe de qualité Label rouge et IGP et communiquer sur leurs produits et activités.

La thématique principale du projet est le changement climatique car dans ce contexte, la physiologie des arbres est impactée : les stades phénologiques de l'amandier sont plus précoces et la période végétative plus longue. De plus, les risques de gels sont accrus et les besoins hydriques augmentés. L'ensemble de ces facteurs impose de reconsidérer la conception et la conduite du verger. Parmi les 4 thématiques de travail retenues par les membres du collectif, 3 concernent l'itinéraire technique : fertilité, alimentation hydrique et biodiversité (par ordre de priorité) mais ne couvrent pas l'ensemble des leviers mobilisables. Les autres leviers sont travaillés en parallèle grâce à d'autres dispositifs. La 4^{ème} thématique porte sur la valorisation de la production.

Objectif d'amélioration des performances économiques :

- Maîtriser les coûts en favorisant la fertilité du sol et en réduisant les intrants
- Assurer la régularité de la production
- Optimiser la valorisation de la production

Objectifs d'amélioration des performances environnementales :

- Réduire les intrants (eau et fertilisants minéraux)
- Favoriser la biodiversité naturelle et cultivée
- Favoriser les insectes pollinisateurs

Objectifs d'amélioration des performances sociales :

- Renforcer la communication auprès des consommateurs
- Renforcer la cohésion des membres du Syndicat par l'implication des membres dans le GIEE et par les synergies avec les autres membres du Syndicat

Actions projetées :

- Pilotage du projet : assurer le suivi du projet par les membres du collectif et la mise en œuvre de plans d'action
- Fertilité des sols : suivi par des analyses foliaires, travail sur les couverts végétaux, ...
- Optimiser la valorisation des amandes de Provence : communication, démarche IGP en émergence, ...
- Alimentation hydrique des vergers d'amandier : optimisation de l'irrigation
- Biodiversité : état des lieux sur les exploitations du collectif et élaboration d'un plan d'action à suivre
- Capitalisation des résultats et expériences :
 - Référentiel analyses foliaires amandier
 - Élaboration d'un support de communication sur les propriétés nutritionnelles de l'amandier
 - Fiche technique sur les bonnes pratiques de l'irrigation de l'amandier
 - Étude de la biodiversité dans les vergers d'amandier en Provence

DURÉE DU PROJET

48 mois

AIDES ENVISAGÉES PAR LE GIEE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL (PDR)
CASDAR Animation

AUTRES AIDES ENVISAGÉES PAR LE GIEE

RESPONSABLE SUIVI/ANIMATION PROJET

Léane LIVOLSI
syndicat.amandepaca@gmail.com